

***CENTRE SOCIAL ET CULTUREL
PASSERELLE
RESUME DU
PROJET SOCIAL 2016 /2020***

Centre social et culturel Passerelle

80 rue des Anciens combattants d'AFN 42740 Saint-Paul –en-Jarez

Téléphone : 04 77 73 21 25

Adresse mail : accueil@cscpasserelle.fr

Type de gestion : Associative

Date des derniers statuts: 2014

Date du dernier agrément de la Caf au titre de l'animation globale : 2014

Nom des co-présidentes : Monique CHATAIGNON et Odile BETHENOD

Nom de la directrice : Nathalie CHAREF

Diplômes: DESJEPS

Nom du référent familles: Dominique SERRE

Diplômes: VAE BTS économie

sociale et familiale en cours

Nombre total de cartes d'adhérents : 553

☒Cartes Familles : 553

Prix de l'adhésion : 15€ ; retraités : 13.50€

Nombre d'habitants de la commune en 2015 : 4486

Zone d'influence :

Saint Paul en Jarez et les communes alentour

I - Déclaration d'intention de l'association

Deux ans que nous sommes installés dans nos nouveaux locaux.

Deux ans que nous sommes devenus le centre social et culturel Passerelle. Ce nom avait été choisi au terme d'une consultation des habitants pour ce qu'il évoque : être une passerelle entre les habitants, les générations et les différents quartiers de St Paul en Jarez.

Deux ans pour ce projet de transition que nous avons choisi plus court, le temps de nous approprier ce nouvel espace.

Aujourd'hui le centre social et culturel Passerelle fait partie intégrante du village, les adhérents apprécient les lieux, les trouvent beaucoup plus conviviaux, agréables et fonctionnels. Les enfants ont un cadre nettement plus gai avec la possibilité d'un extérieur. Quant aux jeunes, un local leur est réservé ainsi que des gradins extérieurs dont il profite par beau temps. Nous sommes devenus plus visible au centre de la commune.

Dans notre projet 2014-2016 nous souhaitions être un lieu de rencontre et d'accueil pour tous, un lieu d'écoute des habitants, un lieu d'émergence de projets collectifs, un lieu de culture. Ces axes nous allons les poursuivre dans notre projet 2016-2020 car ils nous paraissent toujours être primordiaux et d'actualité.

Les évènements de cette année 2015 nous incitent à réfléchir à ce que sont pour nous la laïcité, la solidarité, le mieux vivre ensemble.

La classification du quartier de la Bachasse et du Dorlay en zone prioritaire, nous engage à prendre en compte les publics plus fragiles, et en grande précarité, apporter notre soutien pour les aider dans leurs démarches diverses.

La culture ou plutôt les cultures seront aussi une piste pour s'ouvrir et créer des projets novateurs avec les habitants.

Plus que jamais l'élaboration de ce nouveau projet 2016-2020, est basée sur le principe de la participation, la concertation et la discussion entre les habitants, les adhérents, les salariés, les partenaires institutionnels et les associations du territoire de St Paul en Jarez. Un comité de pilotage composé de membres du bureau du CA et de salariés s'est retrouvé pour travailler sur les différents axes et objectifs du projet.

Au final ce projet que nous souhaitons mener pour ces 4 ans à venir, si on nous en donne les moyens, nous le voulons participatif, inter-générationnel, dynamique pour que le centre soit perçu comme une « maison commune » un lieu d'échanges, une « fabrique des possibles » grâce aux projets des habitants.

II – Analyse de l’environnement

II.1 Introduction

Le centre social a fait le choix en 2014 de présenter un projet pour une période de deux ans, car l’étape du changement de locaux, étape cruciale pour le centre social, était porteuse d’interrogations et d’incertitudes.

Une période de transition s’avérait alors nécessaire pour passer cette étape, réfléchir collectivement au devenir du centre social, à son identité, aux conséquences des changements qui ont ponctué sa vie durant cette période.

Le centre social de Saint-Paul, devenu centre social et culturel Passerelle à son entrée dans les nouveaux locaux, ne peut être ni tout à fait le même ni fondamentalement différent.

Le projet actuel prend racine dans des changements de diverses natures :

- Changement de nom
- Changement de locaux
- Renforcement de l’équipe
- Changement de direction
- Changement de présidents

Administrateurs et salariés ont travaillé de concert pour adapter le projet aux exigences nouvelles issues de ces changements et des évolutions sur notre territoire d’intervention. Ainsi les questions sur la place du centre social, sur son image et son identité ont été au cœur de nos échanges.

II.2 Conditions de mise en œuvre du diagnostic social concerté

Le conseil d’administration a choisi de confier le pilotage de la démarche à un comité associant administrateurs et salariés avec pour objectifs :

- Favoriser la mobilisation et la coopération autour du projet
- Favoriser les échanges entre administrateurs et salariés
- Permettre une meilleure appropriation du projet

II.3 Problématiques du territoire : évolutions récentes et analyse

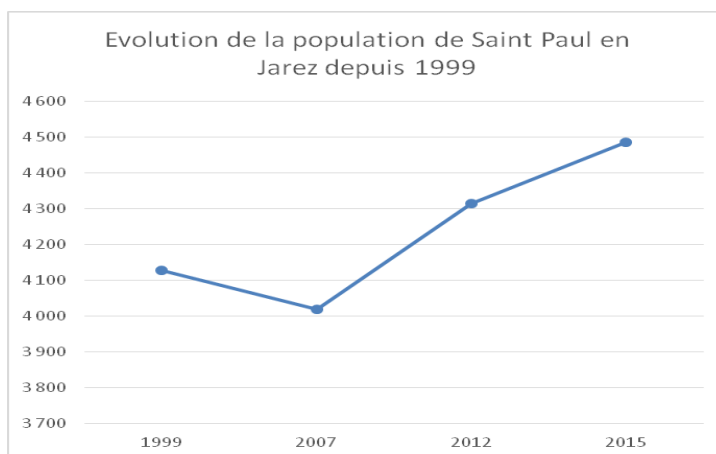
Le précédent projet présentait un diagnostic relativement exhaustif effectué en 2014, le projet actuel s'appuiera sur ce diagnostic qui reste d'actualité, tout en recensant les évolutions constatées depuis 2014 dans les domaines suivants :

- La démographie
- Les dispositifs dans lesquels la commune est engagée

II.3.1 La démographie

La population de Saint-Paul en Jarez s'élève en 2015 à 4486 habitants. L'étude de la démographie montre une augmentation de la population de 3,9 % depuis le dernier recensement de 2012.

Sur la période 2007/2015, l'augmentation de la population est de 11 %.



Comme nous avons pu le constater lors de nos divers temps d'échanges, cet accroissement de la population ne va pas sans difficulté, une partie des anciens habitants redoutent en effet que la commune ne perde son âme au cours de cette mutation.

II.3.2 Le contrat de ville

Dans le cadre de la réforme de la politique de la ville, 30 quartiers prioritaires ont été retenus pour Saint-Etienne Métropole en décembre 2014. Cette nouvelle géographie prioritaire est basée sur un critère unique ; la concentration de populations à bas revenus.

Un quartier prioritaire a été identifié sur les deux communes de la Grand Croix et Saint-Paul-en-Jarez : il s'agit du quartier « Dorlay, les Pins, la Bachasse ». La mise en œuvre de la politique de la ville dans ces quartiers passe par la signature de contrats de ville. Le contrat de ville qui nous concerne est commun à La Grand Croix et Saint Paul en Jarez.

Les trois piliers fondateurs du contrat de ville du territoire de l'agglomération stéphanoise :

- Pilier 1 – renforcer le développement social du territoire et accompagner l'autonomie de ses habitants
- Pilier 2 – améliorer le cadre de vie des habitants des territoires prioritaires de l'agglomération
- Pilier 3 – développer l'activité économique et favoriser l'emploi

Pour chacun des piliers, le contrat de ville s'appuie sur un diagnostic territorial de la situation des quartiers au sein de l'intercommunalité.

LE DIAGNOSTIC LA BACHASSE- LES PINS

FORCES	FAIBLESSES
<p>Cadre de vie: Présence de commerces – équipements et offres de services :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 boulangerie 1 pharmacie 1 Local jeune 1 City-stade 1 Aire de jeux 1 école maternelle dit « Les Pins » <p><u>Au niveau des HLM de la Bachasse :</u> -un local studio d'enregistrement pour les jeunes de 11 /25 ans -un conseil de quartier</p> <p><u>Au niveau des Pins :</u> Dans le local des Pins (gérance par le Centre social) :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Un atelier adulte co-animé entre le centre social et le secours catholique -Un lieu d'Accueil Parents-Enfants -Des cafés Passerelles (temps d'échanges et d'écoute) les jeudis animés par le Centre social (souhait d'accentuer son action auprès des séniors isolés) 	<p>Population : Précarité sociale Paupérisation intellectuelle De plus en plus de femmes seules. Besoin de reconnaissance.</p> <p>Ambiance Manque d'anonymat et conflits fréquents entre les habitants (sentiment de mal-être entre les habitants). Il y a beaucoup de commérage.</p> <p>Existence d'un conseil de quartier sur ce secteur avec une présence faible des habitants des Pins.</p> <p>Incivilité : Au regard du gardien des HLM des Pins : population compliquée souvent allant jusqu'au rapport de force Problème de nuisances sonores avec des véhicules garés</p>

<p>-Rencontre avec les habitants qui participent aux jardins partagés</p> <p>-De l'aide aux devoirs</p> <p>-Ludobus (parking de l'école maternelle des Pins)</p> <p>-Intervention des éducateurs de la Sauvegarde pour des publics de 12 à 25 ans = 1 fois /semaine ainsi que des accompagnements collectifs ou individuels</p> <p>-Intervention du secours catholique pour des aides d'urgences ou sorties familiales</p> <p>-Intervention d'une assistante sociale du conseil général dédiée à Saint-Paul-en-Jarez dont les permanences se font soit à la mairie de Saint-Paul-en-Jarez (jeudi) soit à l'Horme (mardi).</p> <p>Intervention d'un référent RSA du conseil général : Permanence à l'Horme sur RDV Permanence de la CAF à Saint-Chamond (toute la journée) ou Rive de Gier (matin) en lien avec la parentalité/logement/enfance</p> <p>Projet de structuration de l'entrée Bachasse, confié à Epora avec réflexion sur le quartier des Pins et sur les commerces.</p> <p>Logements :</p> <p>Peu de vacances dans les logements (coût de location peu élevé par rapport au reste de la commune), principalement pour les petits logements. Les habitants expriment leur souhait de rester sur le secteur.</p> <p>Lien avec le Bailleur :</p> <p>Le gardien (également membre du conseil de quartier de la Bachasse), essaie d'améliorer les rapports avec les riverains extérieurs.</p> <p>Bon partenariat avec le centre social, plus particulièrement sur le projet des jardins partagés.</p> <p>Sécurité</p> <p>Amélioration depuis 1 an, moins de « squat » devant certaines entrées d'immeuble.</p> <p>A noter qu'il n'est plus constaté de squat devant les garages (côté Bachasse) mais encore devant l'immeuble de la boulangerie (rond-point).</p>	<p>durant la nuit devant le city-stade.</p> <p>Emploi/ insertion :</p> <p>Les Pins</p> <p>Habitants qui ont souvent des emplois précaires- Un certain nombre sont bénéficiaires du RSA, RSA socle ou demandeurs d'emploi Les dossiers de demandeur de RSA sont majoritairement des Pins</p> <p>Education :</p> <p>Peu de recul mais au regard des grosses problématiques identifiées sur le collège EXBRAYAT, peu proviennent de Saint-Paul-en-Jarez. Ceux repérés se trouvent en grandes difficultés sociales. Soutien scolaire : individuel ou semi-collectifs</p> <p>Logements sur les Pins :</p> <p>Problème d'isolation, Nombre élevé de Turnover,</p> <p>Lien avec le Bailleur :</p> <p>Population qui a le sentiment de ne pas être entendue.</p> <p>Santé :</p> <p>Difficultés d'accès aux soins</p> <p>Enfance</p> <p>Peu d'assistantes maternelles sont implantées à la Bachasse</p>
--	---

<p>Comportement qui s'améliore</p> <p>Santé : Actions menées en direction des enfants (dans le cadre de l'école maternelle des Pins) avec la PMI</p> <ul style="list-style-type: none">- Prévention des soins dentaires- Sensibilisation sur l'alimentation (le conseil général travaille actuellement sur la notion de « fin de mois difficiles »)	
---	--

Enjeux sociaux, urbains et économiques sur le quartier

- Travailler sur le Vivre ensemble
- Diminuer les tensions entre les habitants des Pins
- Travailler sur l'identité du quartier
- Travailler sur la notion de l'estime de soi (présentation, image de soi, santé, alimentation, isolement)
- Améliorer l'image des habitants de ce quartier auprès des autres habitants de la commune

II.3.4 Forces et faiblesses du territoire : Synthèse des rencontres avec les partenaires et les acteurs de territoire et du diagnostic 2014/2016

FORCES

- Village agréable
- Nombreux commerces
- Cadre : village situé aux portes du Pilat, beauté des paysages
- Proximité des grandes agglomérations
- Milieu associatif dense
- Commune bien étoffée en terme d'équipements et de services
- La commune possède une ressource solidaire importante grâce au public des 60-70 ans.
- Amélioration des relations entre les jeunes et la gendarmerie sur la Bachasse

FAIBLESSES

- Isolement de certains jeunes
- Problèmes de stationnement et de circulation au sein du village
- Pas de lieu de rassemblement (fortement ressenti après les attentats)
- Peu de relation entre le quartier de la Bachasse et le Bourg
- Manque de relation entre associations
- Village qui perd son âme
- Problème de mobilité
- Difficulté pour les associations à recruter et à renouveler les bénévoles
- Attitudes majoritairement consommatrices des adhérents envers les associations
- Problèmes liés à l'emploi pour les jeunes
- fragilité sociale et économique d'une partie des habitants
- La mixité de la population ne se retrouve pas sur l'ensemble du territoire : des quartiers se révèlent plus résidentiels (hameaux, couronne), des quartiers accueillent davantage les plus fragiles : familles monoparentales, familles en difficultés et personnes isolées

III l'évaluation du précédent projet

Le comité de pilotage a souhaité faire porter l'évaluation plus précisément sur les points suivants :

- L'accueil (cf. analyse du précédent projet fiche n°1)
- Les actions jeunes (cf. analyse du précédent projet fiche n°2)
- L'adéquation du projet avec les missions d'un centre social définies par l'image des trois maisons :
 - La maison des services et des activités
 - La maison des projets
 - La maison de la citoyenneté

Nous avons constaté un déséquilibre entre ces trois maisons en faveur de la maison des activités au dépend notamment de la maison de la citoyenneté. Nous nous sommes ainsi interrogés sur nos pratiques et en poursuivant sur l'image de la maison nous avons envisagé le centre social comme la maison commune. Maison commune pour les habitants et les partenaires, lieu de rencontres mais aussi lieu ressource pour tous, lieu de concertation pour améliorer l'écoute et répondre aux besoins des habitants.

Pour atteindre cet objectif, il nous faudra à la fois agir en direction des habitants notamment en multipliant les temps de rencontres et d'écoute, mais aussi agir auprès de nos partenaires afin de renforcer les liens et le travail en réseau.

III.1 Forces et faiblesses du centre social : synthèse des rencontres avec les partenaires et de l'évaluation

POINTS FORTS

- Locaux agréables et adaptés à nos activités
- Aménagement de l'accueil qui favorise la convivialité
- Emplacement dans le Bourg
- Des locaux à disposition sur les quartiers des Pins et de la Bachasse
- Une équipe salariée et bénévole dynamique
- L'implication des jeunes dans leurs projets et leur participation aux événements du centre social en hausse
- L'efficacité des actions sur les Pins
- Le nombre d'activités

A AMELIORER

- Le renouvellement des instances (peu de jeunes et de parents impliqués)
- Manque de temps conviviaux à l'accueil
- Etre un lieu ressource pour les habitants plus particulièrement ceux confrontés à des difficultés sociales
- Appropriation des locaux du Bourg par les jeunes
- Le travail en réseau
- L'image du centre social négative auprès d'une partie de la population
- L'écoute et la prise en compte de la parole des habitants
- Présence du secteur adulte sur le quartier des HLM de la Bachasse

A RETENIR

La commune de Saint Paul en Jarez connaît des problématiques différentes selon le quartier concerné. Le Bourg a des problématiques liées à sa semi ruralité telles que peuvent les connaître les villes dortsirs désertées la journée par des habitants travaillant sur les grandes agglomérations à proximité. La mobilité des personnes isolées est également à questionner car les transports en commun y sont relativement absents.

Le quartier de la Bachasse est confronté à des problèmes liés à la fragilité économique de ces habitants.

Dans cet environnement complexe, le centre social se doit de créer des espaces de rencontres entre ces catégories d'habitants et ainsi favoriser la mixité sociale. Il doit également répondre aux besoins des habitants les plus fragiles. Il doit être le lieu qui rassemble, cette maison commune qui répond aux besoins de chacun, favorise les initiatives concertées et participatives.

Cette identité est à construire par la coopération de tous, habitants, acteurs du territoire, partenaires, bénévoles, administrateurs et salariés de la structure.

IV- Les objectifs de la structure

IV.1 Objectifs généraux

- Promouvoir la place, l'identité et l'image du centre social sur la commune
- Favoriser la prise en compte des publics les plus fragiles
- Favoriser l'exercice de la citoyenneté

IV.2 Axes de travail prioritaires:

- Développer et améliorer le partenariat
- Poursuivre l'amélioration de la fonction accueil
- Agir sur les préoccupations sociales des habitants
- Favoriser la participation des habitants
- Proposer des actions culturelles et citoyennes innovantes et participatives

IV.2.1 Développer et améliorer le partenariat

La place du centre social sur le territoire est à construire collectivement avec les habitants mais également avec les partenaires et les acteurs du territoire. Le centre social ne peut décréter qu'il occupe une place centrale sur la commune si les acteurs, les associations ne lui reconnaissent pas cette légitimité. Il nous paraît donc primordial de développer nos relations de proximité avec les associations et les acteurs de la commune avec pour objectif de créer les conditions de la coopération, de la concertation et du travail en réseau.

Nos objectifs :

- renforcer et consolider les liens avec les acteurs que chacun fréquente ponctuellement
- s'appuyer sur les partenaires avec qui les liens sont étroits pour créer un réseau de travail
- Tisser des liens avec des acteurs essentiels mais avec qui le centre social entretient peu ou pas de relation

IV.2.2 Poursuivre l'amélioration de la fonction accueil

L'accueil est souvent le premier contact avec le centre social, il constitue ainsi une première image du centre social. Il est donc important que le lieu accueil soit chaleureux et favorise la convivialité.

L'accueil est à considérer comme une action à part entière du centre social. L'animation de l'accueil a pour objectifs de créer les conditions d'une écoute attentive, de construire du lien avec les usagers pour les accompagner à passer d'une logique de consommateur à une logique d'adhérent.

Nos objectifs :

- Proposer des temps conviviaux à l'accueil
- Créer les conditions d'une écoute des habitants
- Améliorer l'information en direction des habitants : capitaliser et organiser une information généraliste

Perspectives

Proposer des animations découvertes à l'accueil portées par les bénévoles et les salariés.

Mettre en place un mur de paroles sur des thèmes d'actualité

Proposer des « Cafés Passerelles » sur le Bourg lors du marché du mercredi

Accroître notre présence auprès des adultes sur le quartier des HLM de la Bachasse

Améliorer la fonction écoute en partageant en équipe le recueil de la parole des habitants afin d'être plus en phase avec les besoins des habitants et d'avoir une vision commune et actualisée de notre territoire

IV.2.3 Agir sur les préoccupations sociales des habitants

Le diagnostic montre qu'une partie de la population de la commune est confrontée à des difficultés d'ordre social.

- Isolement
- Précarité (chômage, difficultés financières...)
- Fracture numérique
- Difficultés dans l'éducation des enfants et des adolescents
- Difficultés linguistiques

Nos objectifs :

- Etre un lieu ressource pour informer, orienter au mieux les habitants
- Proposer des solutions concrètes pour favoriser l'insertion des habitants en difficulté (aide aux démarches administratives, aide à la recherche d'emploi etc.)
- Aller à la rencontre des plus isolés

Perspectives

Etre au plus près des besoins des habitants en développant l'écoute et les rencontres

Etre un lieu ressource pour informer, orienter au mieux les habitants

Proposer des solutions concrètes pour favoriser l'insertion des habitants en difficulté (aide aux démarches administratives, aide à la recherche d'emploi etc.)

Aller à la rencontre des plus isolés

IV.2.4 Favoriser la participation des habitants

Le centre social est un lieu qui favorise l'exercice de la citoyenneté et la prise de responsabilité, si un noyau d'habitants est fortement impliqué dans les instances de la structure, la majorité des adhérents a une attitude plus consommatrice. La participation ne se décrète pas, le travail d'élaboration du projet nous a permis de réinterroger nos pratiques et de constater que toutes les conditions n'étaient pas réunies pour favoriser la participation du plus grand nombre.

Plusieurs leviers devraient nous permettre de créer les conditions de la participation à différents niveaux :

- **L'information** : renforcer l'information en direction des habitants et utiliser des medias adaptés au public visé (Facebook pour les plus jeunes, le site du centre social pour les parents etc). L'information, nous l'avons constaté à maintes reprises doit être accompagnée et doit être prise en charge par salariés et administrateurs.
- **La rencontre avec les habitants** : identifier les quartiers ou les lieux où nous sommes moins présents et renforcer notre présence par des cafés Passerelles ou des rencontres plus informelles par exemple à la sortie des écoles.
- **Le recueil de la parole des habitants** : pratiquer l'écoute large à l'accueil du centre social, lors des rencontres hors les murs et au sein des actions et activités proposées par le centre social.
- partager et analyser la parole ainsi récoltée en équipe et avec nos partenaires afin d'alimenter notre réflexion.
- **La consultation** : organisée au sein du centre social afin de récolter l'avis des adhérents sur des points précis de notre projet ou de notre organisation.
- **La mise en place de groupes de travail** : liés à des problématiques identifiées au cours des étapes précédentes. Cette formule nous paraît plus souple que les commissions qui nécessitent un engagement dans le temps et peuvent ainsi décourager des habitants prêts à apporter leur contribution ponctuellement. Les différentes commissions que nous avons mises en place ont fini par s'essouffler pour la plupart, faute d'objectifs clairs et de questions concrètes.

Le renouvellement des instances est une question récurrente au sein du bureau de l'association. Les jeunes parents notamment sont peu impliqués ainsi que les jeunes.

La communication sur la vie associative, le rôle du CA, du bureau, les missions d'un centre social est alors primordiale, mais c'est surtout l'échange et la rencontre entre administrateurs et adhérents qui peuvent susciter l'implication.

Susciter l'envie de s'impliquer ne suffit pas, il faut également créer les conditions de l'accueil des nouveaux administrateurs afin de ne pas décourager les bonnes volontés. **La cooptation au sein du CA** offre ainsi la possibilité de s'engager progressivement. Il nous faut également redynamiser les conseils d'administration, en effet le nombre réduit de CA sur l'année engendre un ordre du jour important et un manque de temps pour l'échange et le débat. Porter le nombre de CA à 6 (au lieu de 3 ou 4) nous permettra de repenser l'animation pour laisser la place à des temps de débats et de réflexion.

Perspectives

Le développement de l'écoute des habitants et la consultation des adhérents doit être au cœur d'un véritable dispositif pour renforcer la participation du plus grand nombre. Différents temps de rencontre seront mis en place sur les quartiers ou les lieux où nous sommes moins présents. La parole ainsi récoltée sera collectivement partagée et analysée, le cas échéant des groupes de travail seront mis en place pour traiter une question ou une problématique précise.

IV.2.5 Proposer des actions culturelles et citoyennes innovantes

Notre ambition est de permettre aux habitants de s'épanouir et d'agir sur la société par la diffusion de la connaissance et le développement de l'esprit critique. En questionnant collectivement notre société, en débattant sur des questions culturelles, sociales et politiques.

Notre ambition en matière d'écocitoyenneté et de culture est ainsi réaffirmée dans le projet actuel autour des objectifs suivants :

- Valoriser les pratiques culturelles amatrices et les cultures populaires
- Favoriser l'accès à la connaissance
- Développer le civisme et les gestes ecocitoyens chez les enfants et les ados
- Créer les conditions permettant à chacun de se forger une opinion sur des sujets d'actualité
- Valoriser les actions innovantes des partenaires du territoire en matière culturelle et d'écocitoyenneté
- Développer l'écocitoyenneté et valoriser nos bonnes pratiques
- Valoriser les modes de consommations alternatifs basés sur l'échange, le troc, la solidarité.

V.5 L'animation « Familles » : une mission transversale

Dans un contexte où les formes familiales sont en changement et où les repères familiaux paraissent incertains, le projet famille du centre social Passerelle vise à répondre aux problématiques familiales de notre territoire.

C'est à travers des situations concrètes vécues par les habitants que le centre social peut identifier des problématiques familiales.

Pour cela nous nous appuyons sur le LAEP « La Souris verte », lieu d'accueil parents enfants où les parents peuvent s'exprimer sur leur vécu, leurs difficultés etc... Sur les animations collectives, sur les permanences vacances mais aussi sur les partenaires (AS du département, ADSEA) avec qui nous partageons nos constats.

⇒ Les problématiques repérées sur le territoire :

- ↪ Difficultés des familles face à des questions d'éducation (sommeil, allaitement, Relations parents/adolescent)
- ↪ Problèmes engendrés par des situations de précarité (isolement, accès aux loisirs, stress, alimentation équilibrée à moindre coût etc.)
- ↪ Situation de conflits et difficultés liées au vivre ensemble sur le quartier de la Bachasse

Les diverses actions sur le secteur famille favorisent l'échange sur des questions d'éducation de manière informelle. Nous constatons en effet que de nombreux parents ne souhaitent pas aborder leurs difficultés liées à l'éducation lors de temps spécifiques, mais les évoquent plus spontanément lors des temps de rencontre tels que l'atelier du lundi, les séjours collectifs famille, les sorties familiales.

La préparation des séjours familles ou l'aide au départ en vacances permettent de surcroît d'aborder des questions telles que la gestion d'un budget.

⇒ Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales

Promouvoir des temps de loisirs à partager en famille, hors du quotidien

- mise en place d'ateliers parents-enfants pendant la période de grandes vacances scolaires, durant laquelle le LAPE ne fonctionne pas
- organisation de sorties familiales
- organisation de séjours de vacances collectifs et mise en place d'actions d'autofinancement afin d'en limiter le coût.
- organisation de soirées et d'une journée jeux autour de la coopération parents-enfants

Favoriser l'épanouissement des parents, notamment des mères en difficultés

- atelier du lundi
- ateliers cuisine

Soutenir les familles en difficulté et accompagner les actions de solidarité

- Aide au départ en vacances
- Jardin partagé
- Accompagnement des familles dans l'organisation d'actions d'autofinancement (vide-greniers, gestion de la buvette lors d'évènements du centre social..)
- Le glanage qui consiste à récolter le surplus d'une production destiné à être abandonnée dans les champs. Il répond aux objectifs suivants :
 - Lutter contre le gaspillage alimentaire
 - Créer du lien social
 - Se nourrir à moindre frais
 - Recréer du lien entre producteurs et consommateurs.
 -
- Ateliers sociolinguistiques

Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

- Mise en place d'un réseau de partenaires pour les actions sur le quartier de la Bachasse

Perspectives :

- Développer des actions de soutien à la parentalité

- participation aux cafés parents au sein de l'école élémentaire
- actions en lien avec le REAAP (participation au réseau, à la semaine de la parentalité)
- organisation de temps de débats sur des questions d'éducation
- développement de temps d'échanges sur des questions d'éducation au sein de l'atelier du lundi (prévenir les accidents domestiques, la santé par le sport...)
- projet santé bien-être sur le quartier de la Bachasse : mise en place d'actions de prévention pour favoriser le bien-être et la santé, ateliers cuisine pour répondre aux difficultés des familles à manger équilibré à moindre coût.)

- Développer la transversalité dans les actions familles

- Elaborer les temps de débats avec les divers secteurs du centre social, le CLSH

le LAEP et le RAM qui est situé dans nos locaux

- Intégrer les questions parentalités à nos animations (jeux autour de questionnements sur la famille au sein des soirées jeux)
- Recueillir la parole des habitants sur des problématiques liées à la famille et partager en réunion d'équipe.
- Travailler en partenariat avec le dispositif « Culture pour tous »

- Développer, animer et coordonner les partenariats sur les actions familles

- Création d'un collectif de partenaires pour l'accompagnement des familles dans le cadre de l'aide au départ en vacances (Assistentes sociales du conseil départemental, secteur famille du centre social de La Grand Croix)
- Accompagner collectivement les familles à mettre en place des actions d'autofinancement dans le cadre de l'aide au départ en vacances
- Développer de nouveaux partenariats : école élémentaire, collège, associations de parents d'élèves

Axe 1 : Développer et améliorer le partenariat

Problématique

- Comment favoriser l'ancrage du centre social sur le territoire alors qu'il n'est pas reconnu par l'ensemble des acteurs ?

Objectif

Améliorer et développer le partenariat

Comment s'y prend-on ?

- Participer aux événements et actions proposées par les acteurs du territoire
- Représenter le centre social aux Assemblées Générales des associations du territoire
- développer de nouveaux partenariats (école, collège, centre social de la Grand-Croix..)
- Renforcer et entretenir les relations avec les associations avec lesquelles il y a un contact
- Proposer des temps de rencontres avec les partenaires

Quels indicateurs sont définis ?

- le nombre de nouveaux partenariats
- le nombre de rencontres et la fréquentation
- Le nombre de nouvelles actions en partenariat

Que met-on en place ?

- cartographier le partenariat et recenser les acteurs incontournables à solliciter
- Inviter les partenaires à participer à nos actions (fête du jeu) et à certains groupes de travail
- Mise en place d'un pot de rentrée en direction des partenaires
- temps de rencontre type petits déjeuners partenaires
- Sollicitation de nouveaux partenaires

Quels sont les partenaires pour atteindre cet objectif ?

- l'ensemble des partenaires et acteurs du territoire

Axe 2 : Poursuivre l'amélioration de la fonction accueil

Problématique

Comment La fonction accueil peut- elle participer à l'évolution de l'image du centre social ?

Objectif

- Poursuivre l'amélioration de l'accueil et de l'écoute des habitants

Comment s'y prend-on ?

- Proposer des temps de convivialité et d'animation à l'accueil
- Améliorer l'écoute des habitants et leur consultation
- Former les bénévoles et les salariés à l'écoute active
- Proposer des temps de rencontres hors les murs sur les différents quartiers
- Impliquer les bénévoles à l'accueil
- L'équipe de salariés se rend disponible pour participer à l'animation de l'accueil

Quels indicateurs sont définis ?

- le nombre de temps d'animation à l'accueil
- les habitants se sont appropriés le lieu accueil
- Le nombre de problématiques travaillées issues de l'écoute active des habitants
- le nombre de rencontres hors les murs

Que met-on en place ?

- Des temps d'accueil conviviaux (café –thé)
- des animations à l'accueil
- Formation des bénévoles et administrateurs à l'écoute large
- Mur d'expression à l'accueil
- Une information diverse et organisée à l'accueil
- Pot de bienvenue pour clore la semaine de découverte à la rentrée
- Expositions

Quels sont les partenaires pour atteindre cet objectif ?

- Les associations partenaires pour proposer des expositions
- Les associations qui utilisent nos locaux pour participer à l'animation de l'accueil

Axe 3 : Agir sur les préoccupations sociales des habitants

Problématique

Comment l'action sur les préoccupations sociales des publics les plus fragiles peut-elle prévenir les exclusions ?

Objectif

Améliorer l'accompagnement des personnes en difficultés sociales

Comment s'y prend-on ? -

- développer un lieu ressources en direction des jeunes
- Aide aux démarches administratives notamment par internet
- recevoir, informer et orienter
- Améliorer l'utilisation de la salle multimédia
- Accompagner les personnes en recherche d'emploi (aide à la rédaction de CV, préparation des entretiens d'embauche.)
- aller à la rencontre des personnes isolées

Quels indicateurs sont définis ?-

- le nombre de personnes accompagnées au sein des permanences
- La salle multimédia est utilisée notamment par des personnes éloignées de l'informatique
- Le nombre de personnes en recherche d'information augmente à l'accueil
- Des personnes isolées fréquentent le centre social

Que met-on en place ?

- Permanences d'aide à la recherche d'emploi et à la préparation d'examens oraux
- Capitalisation et organisation d'une information généraliste
- capitalisation et recherche d'une information en direction des jeunes
- Permanences coup de pouce informatique et aide aux démarches par internet
- rencontres avec les personnes isolées : café passerelle sur la place du marché, porte à porte

Quels sont les partenaires pour atteindre cet objectif ?

- As du département, CLP, centre social de La Grand-Croix, ADSEA, mission locale

Axe 4 : Favoriser la participation des habitants

Problématique

Comment favoriser la participation des adhérents alors que les comportements sont majoritairement consuméristes ?

Objectif

Renforcer la démocratie participative

Comment s'y prend-on ?

- Améliorer l'information en direction des habitants
- Consulter davantage les habitants
- pratiquer l'écoute large et partager le recueil de la parole des habitants en réunions d'équipe et dans les instances
- sortir des murs pour aller à la rencontre des habitants sur les lieux qu'ils fréquentent
- favoriser la rencontre administrateurs/adhérents au cours des temps festifs
- remplacer les commissions par des groupes de travail temporaires sur une question précise
- coopter des adhérents au conseil d'administration
- redynamiser le CA
- augmenter la fréquence des CA

Quels indicateurs sont définis ?

- Nombre de rencontres hors les murs
- Nombre de groupes de travail mis en place suite au recueil de la parole des habitants
- Nombre d'habitants ayant participé aux groupes de travail
- Des adhérents cooptés ont présenté leur candidature au CA
- Nombre de débats organisés au sein du CA

Que met-on en place ?

- une page Facebook pour informer les plus jeunes
- refonte du site internet
- des rencontres hors les murs (café Passerelle, porteurs de paroles.)
- mise en place d'une écoute large à l'accueil, au sein des différents secteurs, partage de cette information en réunion
- mur d'expression au centre social
- consultation des adhérents systématique avant décision de changement
- mise en place de groupes de travail
- cooptation d'adhérents au sein du CA
- organisation de débats au sein du CA
- le nombre de CA passe à 6 par an

Axe 5 : Proposer des actions culturelles et citoyennes innovantes et participatives

Problématique

- Comment favoriser l'apprentissage de la citoyenneté par des actions culturelles et Eco-citoyennes ?

Objectif

Promouvoir l'écocitoyenneté et la culture dans la vie du centre social

Comment s'y prend-on ?

- Etre un lieu exemplaire en matière d'écocitoyenneté et encourager les habitants à faire de même
- Mettre en valeur les bonnes pratiques du centre social
- développer le civisme et les gestes ecocitoyens chez les enfants et les ados
- Favoriser la mutualisation entre partenaires (transport, matériel..)
- recenser les pratiques innovantes sur le territoire et contribuer à les mettre en valeur
- Favoriser les rencontres avec les acteurs agissant dans le domaine du développement durable et des pratiques innovantes sur le territoire
- promouvoir les échanges sur des thèmes liés à l'actualité
- valoriser les pratiques culturelles amatrices et les cultures populaires
- favoriser l'accès à la connaissance
- Créer les conditions permettant à chacun de se forger une opinion sur des sujets d'actualité

Quels indicateurs sont définis ?

- liste des gestes écocitoyens pratiqués par le centre social
- Nombre d'actions de mise en valeur des gestes écocitoyens
- Nombre d'animations autour de l'écocitoyenneté au sein du CLSH
- Le composteur est utilisé par les habitants du quartier
- Un groupe d'habitants prend en charge le jardin partagé
- nombre d'échanges sur des thèmes d'actualité
- nombre d'actions de valorisation des pratiques culturelles
- projets européens (séjours et échanges)

Que met-on en place ?

- un composteur collectif pour le quartier
- création d'un jardin partagé sur le Bourg
- Mise en place d'une give box
- atelier de réparation
- Animations autour des gestes écocitoyens au sein du CLSH
- Discussions sur l'actualité lors de l'accueil du CLSH ados

- Café débat en fonction de l'actualité
- une « bibliothèque » ambulante présente dans nos animations type soirée jeux etc
- Lectures en pied d'immeuble (mise à disposition de livres)
- soirées scènes ouvertes pour valoriser les pratiques amateurs
- créer un collectif avec les différents artistes amateurs fréquentant le centre social

Quels sont les partenaires pour atteindre cet objectif ?

- Les acteurs agissant dans le domaine du développement durable et de l'écocitoyenneté (collectif sur la monnaie locale, l'abeille du Pilat..)
- médiathèque